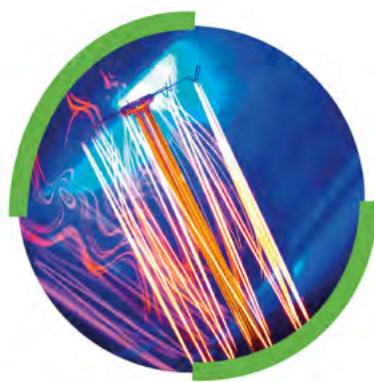
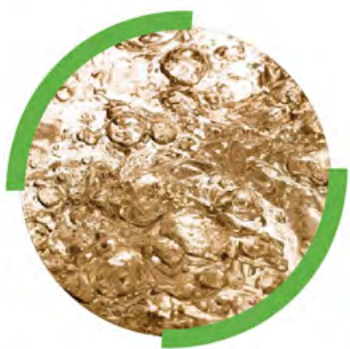




Rapport Responsabilité Sociétale de l'Entreprise **2023**





Chez Coriance, depuis la création du groupe, nous sommes pleinement et collectivement conscients de notre responsabilité sociétale.

Coriance c'est aujourd'hui plus de 450 collaborateurs au service de la transition énergétique. Partenaire de référence des collectivités et des

industries dans la décarbonation de leurs besoins thermiques, nous leur proposons des solutions de fourniture de chaleur et de froid toujours plus efficaces et vertueuses.

Sur le plan environnemental, depuis plus de 25 ans, nous nous appliquons à contribuer par notre activité au développement durable. Notre objectif est de concilier rentabilité économique, contribution positive sur la société, et participation active au respect de l'environnement. Nous nous y attachons grâce à l'implication quotidienne de toutes les parties prenantes : nos collaborateurs, nos clients, nos usagers, nos fournisseurs, nos actionnaires et tous les acteurs des territoires.

Ainsi, nous sommes fiers d'être le plus vert des opérateurs de réseaux de chaleur en France. La part d'EnR&R dans notre mix énergétique s'élève à plus de 68 % et l'exploitation de nos installations vertueuses évite le rejet dans l'atmosphère de 600 000 tonnes de CO₂ chaque année. Notre engagement s'exprime également sur le terrain de la biodiversité, et nous développons chaque année de nouvelles actions pour la préserver.

Sur le plan social, nous attachons une attention très particulière à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs, avec notre objectif « zéro accident ». Leur formation et le développement de leurs compétences font également partie de nos préoccupations majeures.

Nous nous attachons à mesurer objectivement leur appréciation de la qualité de vie et des conditions de travail, et nous sommes fiers du label HappyIndex@atWork que nous avons obtenu cette année.

C'est également avec satisfaction que nous avons enregistré la hausse de la satisfaction de nos clients, mesurée par l'intermédiaire du Net Promoter Score.

Les valeurs portées par notre Groupe sont confirmées tous les jours par le comportement de nos collaborateurs : l'Esprit d'équipe est essentiel et intrinsèquement liée à l'histoire de Coriance. Elle est complétée des autres valeurs caractéristiques de notre travail au quotidien : l'Exigence, l'Engagement, l'Audace.

Sur le plan financier, Coriance a pris des engagements pour assurer un financement responsable. Une partie de la dette du groupe est refinancée par l'émission d'obligations vertes (« Green Bonds ») et par un prêt long terme dont la marge bancaire dépend de l'atteinte d'indicateurs de performance dans le domaine de la responsabilité sociétale.

Enfin, sur le plan de la gouvernance, la transparence de gestion de Coriance est assurée par le respect de sa Charte des Achats responsables, de sa Charte Éthique et des règles relatives à la loyauté des pratiques commerciales.

Notre quadruple certification en matière de qualité, énergie, environnement et de santé et sécurité au travail, et notre adhésion à 6 objectifs de développement durable du Programme des Nations Unies attestent, elles aussi, de la responsabilité sociétale de notre entreprise.

Cet esprit de responsabilité a été largement souligné par Vauban Infrastructure Partners et la Caisse des Dépôts, les nouveaux Actionnaires du Groupe depuis octobre 2023.

Le présent rapport témoigne donc de nos engagements et de nos actions en faveur du bien-être de nos collaborateurs, de la satisfaction de nos parties prenantes et de la préservation de l'environnement.

Yves Lederer

Président de Coriance Groupe

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- I - Notre histoire
- II - Notre gouvernance
- III - Nos chiffres clés
- IV - Nos implantations
- V - Nos relations clients
- VI - Notre système de management
- VII - Nos certifications

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR SES COLLABORATEURS

- I - En matière d'emploi
- II - En matière de santé et de sécurité

- III - En matière de formation
- IV - En matière d'insertion
- V - En matière de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT

- I - Evaluation et certification
- II - Gestion des déchets
- III - Utilisation durable des ressources
- IV - Des tonnes de CO₂ évitées
- V - Bilan carbone
- VI - Protection de la biodiversité

L'ENGAGEMENT DU GROUPE DANS LA SOCIÉTÉ

- I - Impact territorial
- II - Financement
- III - Le mécénat
- IV - Les 6 ODD-ONU retenus par Coriance
- V - La transparence
- VI - L'éthique
- VII - La loyauté des pratiques
- VIII - Risk Register

NOS CHARTES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE CORIANCE

I - NOTRE HISTOIRE : UNE SOCIÉTÉ INDÉPENDANTE ET RESPONSABLE

En 1998, Gaz de France décide de créer une filiale dédiée aux réseaux de chaleur. Le Groupe Coriance est né !

Il démarre son activité avec trois collaborateurs et porte très rapidement deux projets de géothermie, d'abord à Meaux, puis à Fresnes.

Pourquoi la géothermie ? Parce que Coriance, dès sa création, fait du développement des réseaux de chaleur alimentés par des EnR&R son cheval de bataille.

Le Groupe poursuit ensuite son développement, en devenant par exemple dès 2003 le délégataire du réseau de chaleur des Mureaux, puis en remportant en 2007 la concession du réseau de chaleur de Toulouse Mirail, qui valorise l'énergie fatale de l'usine d'incinération des déchets de la Métropole.

En 2008, la fusion de GDF avec Suez conduit le nouvel ensemble à céder certains de ses actifs stratégiques. Coriance devient alors filiale de l'énergéticien italien AZA.

Coriance accueille ensuite à son actionnariat des acteurs spécialisés dans le financement d'infrastructures long terme, plus à même de soutenir son activité à forte intensité capitalistique.

En 2012, KKR Infrastructure, un fonds d'investissement long terme, se porte acquéreur aux côtés des managers de l'entreprise. Ils partagent la même ambition : renforcer la position de Coriance en tant que référence dans le secteur des réseaux de chaleur en France.

En 2016, FSI, société de gestion d'actifs internationale, membre du groupe Mitsubishi UFJ, devient l'actionnaire principal.

Coriance poursuit encore son développement et innove en inaugurant notamment le premier réseau de chaleur alimenté par des combustibles solides de récupération (Laval) ou encore le 1er réseau de froid alimenté à 100 % par la valorisation énergétique des déchets (Toulouse).

En 2018, pour ses 20 ans, Coriance étend son périmètre d'activités en Belgique, à Herstal.

Les délégations de réseaux de chaleur remportées depuis 2019, notamment ceux de l'Agglomération de Cergy-Pontoise (un des plus importants réseaux de France) ou encore de Caen la mer, confortent sa position de numéro 3 sur le marché.

Le Groupe diversifie également ses activités avec l'acquisition d'une unité de cogénération à partir de biomasse à Commentry, dans l'Allier. Pour la première fois, Coriance fournit un industriel, le groupe ADISSEO. Il pose ainsi ses jalons dans le secteur des services à l'industrie.

En octobre 2023, Vauban Infrastructure et la Caisse des Dépôts et Consignations s'associent pour racheter Coriance, toujours aux côtés du management.

Ces nouveaux actionnaires sont particulièrement volontaristes en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Société de gestion européenne de premier plan, Vauban Infrastructures a pour raison d'être d'investir dans des infrastructures contribuant au développement durable de la société.

Son approche ESG consiste à investir dans des infrastructures essentielles, selon une logique de Buy & Hold, sur un horizon de long terme. Membre fondateur du [GRESB Infrastructure Assessment](#) en 2015, Vauban siège également au Comité Infrastructure des [UN PRI](#) depuis 2021

Acteur financier public reconnu, investisseur de long terme opérant à la fois sur les territoires et les marchés financiers, la Caisse des Dépôts est un partenaire historique du développement des entreprises et du tissu économique local. Son entrée au capital de Coriance répond à son ambition d'investir dans l'économie et de soutenir les entreprises françaises, tout en contribuant à la transformation énergétique des territoires et à la souveraineté énergétique du pays.

En conférant à Coriance un actionnariat français et stable sur le long terme, Vauban et la Caisse des Dépôts s'attacheront à soutenir son programme d'investissement pour accompagner durablement les collectivités locales et l'ensemble des Français dans leur transition énergétique.

Leur participation à l'évènement organisé en fin d'année pour fêter les 25 ans de Coriance leur a permis de confirmer à tous les collaborateurs leur engagement.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE CORIANCE

1998

**Création de Coriance par
GAZ DE FRANCE
3 collaborateurs**

4 réseaux :

Énergie Meaux :
*plus grande géothermie
d'Europe*
Chelles Chaleur
SOFREDITH - Fresnes
STSP - Salon-de-Provence

1999

AES - Aulnay-soys-Bois
RES - Ris Orangis
Coge Santé Lille
VLBGE - Villiers-le-Bel / Gonesse

2002

BMES - Blanc-Mesnil

2003

MES - Les Mureaux

2005

DES - Pierrelatte
*1^{ère} cogénération biomasse
en France alimentant un
RCU*

2006

STVLBG - Villiers-le-Bel / Gonesse
CES - Castres
Martigues

2009

Dijon Les Grésilles
Rachat de Inter Industrie Thermique

2012

Cession de Coriance à KKR
SODIEN - Dijon
MBE - Les Mureaux

2011

STB - Bondy

2010

SOFREGE - Fresnes
(renouvellement)

2008

Cession de Coriance à A2A
ERIVA - Montereau
MEBOIS - Montrond
Calorem - Manosque

2007

ABES - Andrézieux-Bouthéon
ENERIANCE - Toulouse

2013

MAEV - Mont-Saint-Aignan
AUXEV - Auxerre
ENRIS - Ris Orangis
(renouvellement)
BBE - Briançon

2016

Cession de Coriance à FSI
EVVA - Valence
EVVE - Val d'Europe
Champigny
CEVE - Clichy
GEB - Brive

2014

LEN - Laval

2017

*ENERIANCE : 1^{er} réseau de froid alimenté à
100 % par la valorisation énergétique des
déchets*
*LEN : 1^{er} réseau alimenté par la valorisation
énergétique des combustibles solides de
récupération*

2018

350 collaborateurs
30 réseaux de chaleur

2018

Castres 2
HEVE - Hertsal (Belgique)

2023

**Cession de Coriance au groupement Vauban
Infrastructures et Caisse des dépôts et Consignations**
42 réseaux de chaleur et de froid
530 km de réseau
450 collaborateurs

2023

CALOREV - Calais
Réseau de Chaleur Urbain Nord - Caen la mer
Énergie Verte de Garges-lès-Gonesse
Grenoble Alpes Chaleur Meylan

2019

BEC - Commeny
CenergY - Cergy-Pontoise
Champigny 2

2020

AUXEV² - Auxerre

2022

EVDB - Dugny / Le Bourget

2021

STVLBG 2 - Villiers-le-Bel / Gonesse
SEV - Salon-de-Provence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE CORIANCE

II - NOTRE GOUVERNANCE

Notre gouvernance s'appuie sur une relation étroite avec nos actionnaires par le biais de comités.

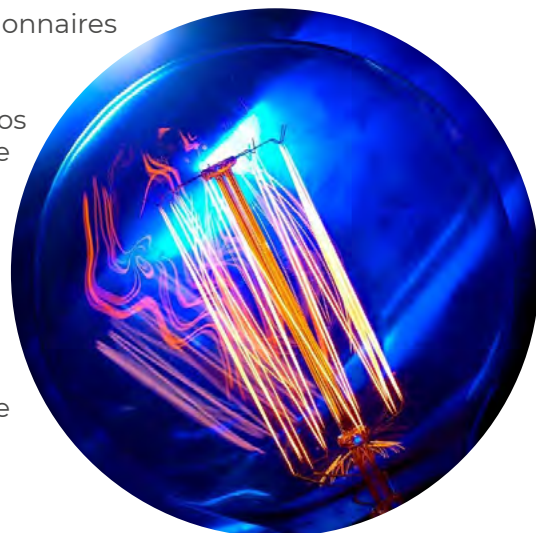
Le **Comité Stratégique** est composé de représentants de nos actionnaires et d'administrateurs indépendants. Il fixe la stratégie de Coriance, arrête le budget, et valide les développements commerciaux.

Il est assisté d'un **Comité d'Investissement** et de deux comités consultatifs : le **Comité d'Audit et ESG** et le **Comité des Nominations et des Rémunérations**.

L'action du Comité Stratégique est relayée par le comité exécutif de Coriance, composé :

- Du Président ;
- Du Directeur Général Adjoint chargé des finances ;
- Du Directeur Général Adjoint chargé des opérations et de l'ingénierie ;
- Du Directeur Général Adjoint chargé du développement.

Enfin, le Comité de Direction de Coriance est une instance interne de réflexion, de concertation et de prise de décision. Il est composé de 14 hommes et 4 femmes. Il se réunit mensuellement.



III - NOS CHIFFRES CLÉS



42
RESEAUX
de chaleur et de
froid



535
KM
de réseaux



200 000
équivalents-
logements
desservis



589 000
tonnes de CO₂
évitées chaque
année



360
MILLIONS
d'euros de
chiffre d'affaires



7 %
des parts du
marché français

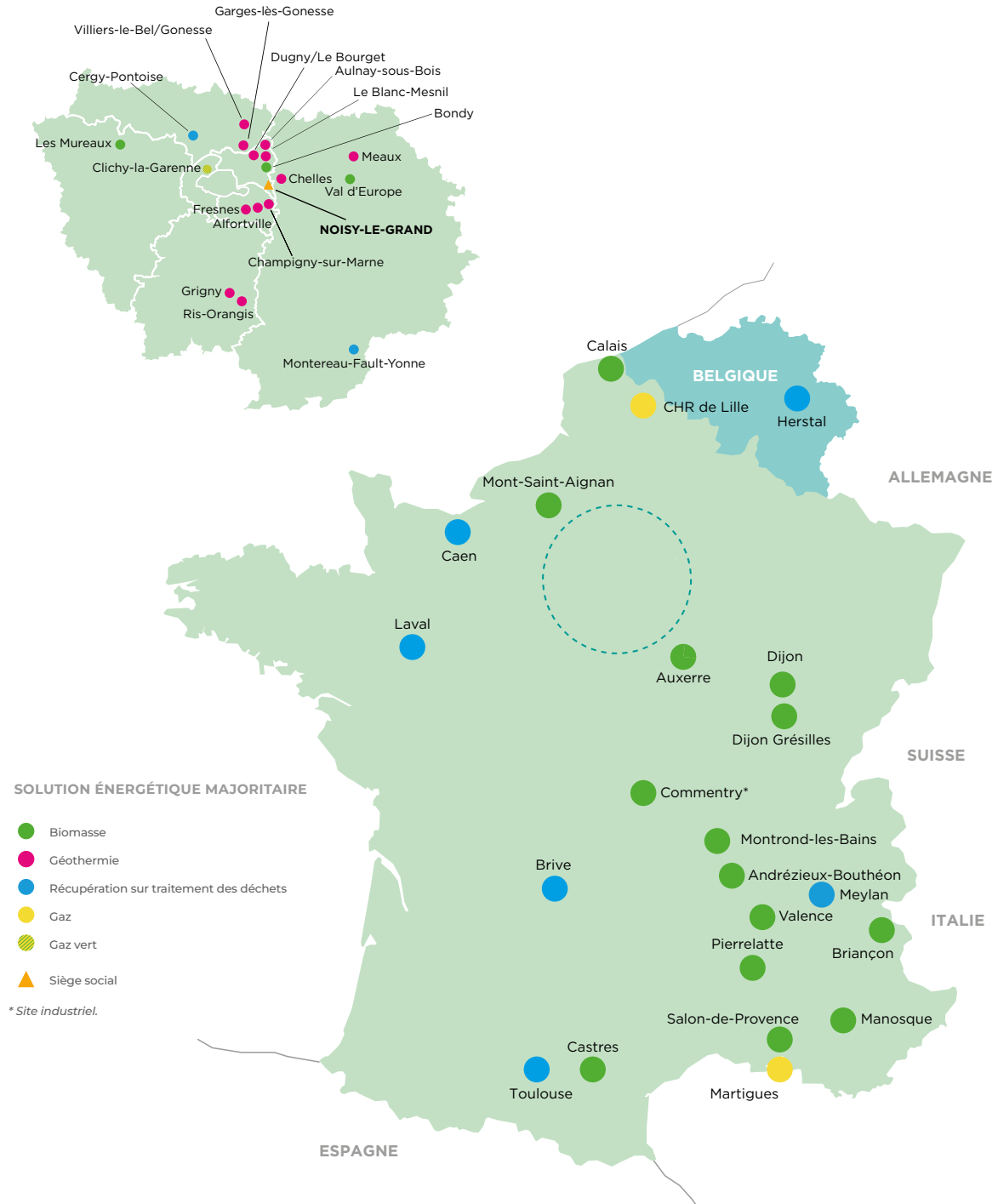


1870
MW
de puissance
thermique gérée



161
MW
de puissance
électrique
installée en
cogénération

IV - NOS IMPLANTATIONS



V - NOS RELATIONS CLIENTS

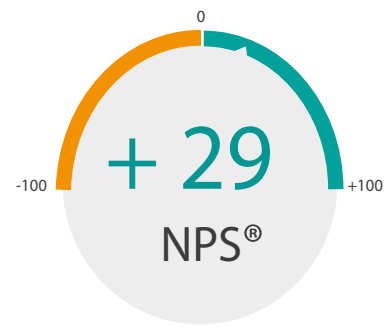
Le groupe Coriance met en place une organisation décentralisée adaptée à ses clients et à leurs besoins. Une filiale dédiée est créée pour chaque nouvelle délégation de service public. Chaque filiale est rattachée à une Agence. Les agences sont regroupées au sein de Directions régionales.

Chacun de nos clients bénéficie ainsi d'une relation de proximité privilégiée. Il dispose d'un interlocuteur clairement identifié et nos techniciens sont disponibles et joignables 24h/24 et 7J/7.

Des enquêtes annuelles de satisfaction auprès des abonnés sont réalisées. Les résultats sont communiqués au délégant. Ces enquêtes intègrent, depuis 2021, une question permettant d'établir le Net Promoter Score (NPS) de chaque Délégation de service public.



Le Net Promoter Score est l'un des indicateurs les plus connus et les plus utilisés pour mesurer la satisfaction client. Il permet de mesurer la propension des clients à recommander une société, à leur entourage, à leurs amis, à leurs pairs ou autres contacts. Autrement dit, il permet d'identifier les « promoteurs », les « passifs » ou les « détracteurs » de l'entreprise, et lui permet ainsi de s'améliorer.



Le Net Promoter Score de Coriance s'établit en 2023 à +29, en nette progression par rapport à l'année précédente (+22).

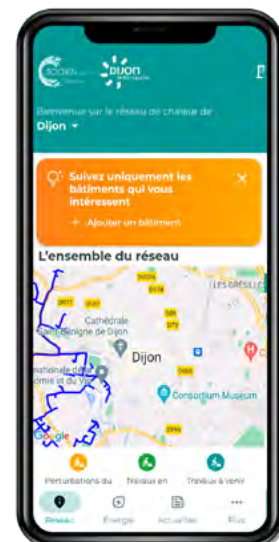
Echelle communément admise :

- NPS > 0 est bon
- NPS > 50 est très bon, voire excellent
- NPS > 70 est rare, traduit que les clients sont fans de la marque

Coriance déploie également des solutions digitales et innovantes en matière de relations clients :

- les espaces clients permettent à chaque abonné de consulter des données personnalisées : documents contractuels, facturation, suivi des interventions, consommations... et de communiquer efficacement avec les services Coriance
- la mise en ligne d'informations en temps réel concernant les interventions techniques en cours permet d'informer les usagers des éventuelles interruptions de fourniture de chaleur. Ces informations sont diffusées sur une carte interactive disponible sur le site Internet de chaque Délégation. Elles sont également accessibles via une application mobile mise à jour régulièrement et déployée progressivement sur toutes nos délégations.

Une nouvelle version de l'application mobile a été déployée en 2023 afin de permettre à toutes nos filiales de bénéficier de ce service.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE CORIANCE

VI - NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT

Coriance a adopté un système de management qui, tout en lui permettant d'améliorer sa qualité de service, témoigne de son engagement à faire progresser sa performance environnementale, sociale et sociétale.

A la base de son système de management, Coriance a défini une politique de performance fondée sur les 4 axes suivants :

- *optimiser notre performance économique, énergétique et environnementale ;*
- *prévenir les accidents humains ou industriels et améliorer nos conditions de travail ;*
- *satisfaire à l'ensemble de nos exigences ;*
- *développer les outils nécessaires à l'innovation et à la conduite du changement.*

Cette politique est en étroite concordance avec les valeurs de l'entreprise, établies collégialement, avec ses collaborateurs :

- **l'Esprit d'équipe** : nous nous appuyons sur notre esprit d'équipe pour mobiliser les Hommes et les Femmes, donner du sens à leurs actions et transformer tous nos projets en réussites collectives ;
- **l'Exigence** : nous sommes déterminés à fournir le meilleur de nous-mêmes pour renforcer notre position de spécialiste des réseaux de chaleur et de froid alimentés en énergies vertes et accompagner efficacement chacun de nos clients ;
- **l'Engagement** : nous voulons offrir des solutions ambitieuses et respectueuses de l'environnement et sommes déterminés dans notre quête de performance environnementale et dans la construction de relations de confiance avec nos clients ;
- **l'Audace** : nous cultivons notre singularité en encourageant la créativité et les initiatives afin de répondre aux enjeux actuels et futurs des villes et des industries.

VII - NOS CERTIFICATIONS

Le groupe est engagé dans le management de la qualité et de la sécurité depuis plus de 10 ans et s'efforce d'améliorer son système en continu.

Sa démarche de qualité est validée au travers du respect de 4 référentiels :



I- EN MATIÈRE D'EMPLOI

EFFECTIF TOTAL

Le groupe Coriance comprend **482 collaborateurs** à la fin 2023 :

- **263** sont en charge de l'exploitation et de la gestion des ouvrages concédés,
- **54** sont chargés du suivi des travaux de création et de rénovation d'installations,
- **165** sont affectés aux fonctions support et sont en charge du suivi et du pilotage des opérations.

Ainsi, la société a embauché **116 collaborateurs** (CDI-CDD) en 2023.

Nos équipes sont jeunes : la moyenne d'âge des collaborateurs est de 39 ans, pour les cadres comme pour le personnel ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise).



EMBAUCHES ET FEMINISATION DE L'ENTREPRISE

Coriance s'est engagé à encourager les candidatures féminines dans un métier historiquement masculin. Les efforts en ce sens portent leurs premiers fruits, et le taux de féminisation de l'entreprise progresse chaque année. En 2023, il est de 28 %.

En 2023, Coriance a obtenu la note de 83/100 au bilan de l'index égalité professionnelle F/H réalisé par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION

La politique de rémunération de l'entreprise s'appuie sur un dialogue social constructif avec les organisations syndicales. En 2023, à nouveau, les négociations annuelles obligatoires (augmentations collectives, compléments d'épargne salariale) ont été approuvées à l'unanimité.

Enfin, un dispositif de participation et d'intéressement permet d'associer l'ensemble des salariés aux résultats de l'entreprise au moyen du versement de primes directement disponibles ou placées sur un compte épargne. Ces dispositifs reposent sur des critères financiers, d'efficacité opérationnelle et de sécurité selon des objectifs négociés avec les élus du personnel.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail est organisé par statut et par métier. La population de techniciens, majoritaire dans l'entreprise, organise son temps de travail de manière saisonnière afin de s'adapter aux contraintes du métier. Les techniciens travaillent donc 35 heures en été et 40 heures en hiver. Cette modulation permet d'assurer une présence accrue en période de chauffage. Les périodes d'astreinte sont également adaptées aux circonstances du métier avec un ajustement saisonnalisé.

Pour tous les collaborateurs dont la mission est compatible avec le télétravail, le dernier accord conclu en 2022 entre la Direction Générale et le CSE permet de bénéficier de 2 jours de télétravail par semaine.

ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

La grande place accordée au dialogue social permet à la Direction et aux représentants du personnel de conclure des accords sur le temps de travail, l'intéressement, ou bien, comme précisé plus haut, sur les négociations annuelles obligatoires portant notamment sur la rémunération.

Ces relations sociales sont assurées par les membres du Comité Social et Économique.

II - EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au cœur de sa stratégie RSE et de son système de management de la santé et de la sécurité, Coriance a choisi de faire figurer la protection des personnes parmi ses objectifs principaux.

Un objectif permanent de Coriance : préserver la santé et la sécurité de ses salariés et de ses sous-traitants !

Comment ?

- une politique volontariste et affirmée de réduction des accidents du travail ;
- des plans d'actions triennaux dédiés à la prévention santé et sécurité ;
- des référents Prévention Sécurité attachés aux Directions régionales ;
- une référente Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)
- une Commission Prévention Sécurité incluant les représentants des salariés ;
- 7 règles d'or de la sécurité ;
- un livret de santé-sécurité remis dès l'embauche ;
- une formation spécifique dès l'embauche ;
- des formations managériales en sécurité ;
- des campagnes de formation régulières ;
- l'évaluation des risques professionnels de chaque site ;
- l'affichage des risques les plus importants sur chaque site ;
- des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- des équipements de protection collective (EPC) ;
- des consignes de sécurité ;
- des causeries sécurité ;
- des audits/visites de sécurité ;
- des visites préventives sécurité menées par les directeurs, chefs d'agence et responsables opérationnels ;
- la participation de collaborateurs à différentes instances de réflexion en santé & sécurité au travail ;
- différents supports de communication : film pédagogique assorti d'un questionnaire, flash prévention, fiches informations QSEE (FIX), Lettre Sécurité, etc.
- multiples applications internes en matière de santé et de sécurité : pour la gestion des dotations EPI, pour la gestion des produits chimiques, pour la remontée des situations à risques, etc...



Mise à jour du : 04/10/2022 – Site : CENERGY

DOCUMENT UNIQUE

LES 6 RISQUES LES PLUS IMPORTANTS

 INCENDIE Inhalation de fumées ⇒ Asphyxie ou intoxication	 GAZ Fuite de gaz naturel Inhalation ⇒ Malaise / Intoxication ⇒ Asphyxie	 CIRCULATION Sol glissant Obstacles au sol Chute de plain pied ⇒ Contusions par Heurts / Chocs ⇒ Entorses ⇒ Fractures	 AGENTS BIOLOGIQUES Présence de déchets, puces, excréments, ... Contact avec ces éléments ou de l'eau souillée ⇒ Contamination bactériologique et virale	 EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE L'ACTIVITÉ VOISINE ⇒ Gêne respiratoire ⇒ Asthme et allergies ⇒ Rhinites ⇒ Bronchite ⇒ Effets cancérogènes ?	 FLUIDE SOUS PRESSION Éclatement de tuyauterie projection d'eau chaude et/ou de vapeur sous pression ⇒ Brûlures thermiques
--	---	--	---	---	---

Le Document Unique complet se trouve sur le serveur
S:\SOCIÉTÉS\CENERGY\QSE\AUDIT\1131A-DOCUMENT_UNIQUE

O-GCE-005-b

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR SES COLLABORATEURS

FRÉQUENCE ET GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nos résultats sécurité, en forte amélioration depuis plusieurs années, ont connu une dégradation en 2023.

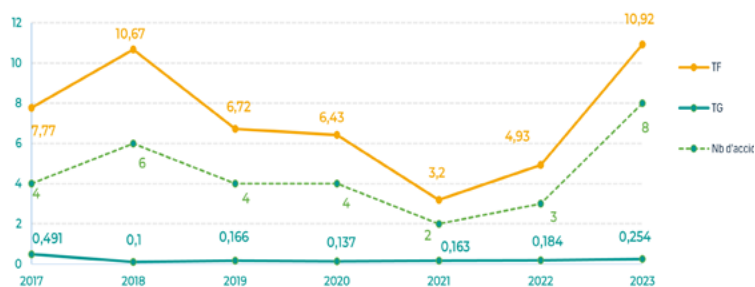
En 2021, Coriance avait atteint ses meilleurs résultats historiques avec un taux de fréquence (TF) de 3,2 et un taux de gravité (TG) de 0,163. Ils étaient les taux les plus bas de la profession.

En 2023, le taux de fréquence s'est établi à 10,92, et le taux de gravité à 0,254. Il convient de noter que les accidents survenus ne présentent aucun caractère de gravité.

Néanmoins, un plan d'amélioration rapide a été élaboré. Il s'appuie sur une responsabilisation croissante des collaborateurs et du management.

Coriance confirme son objectif de dépasser à court terme ses résultats historiques.

Evolution annuelle des TF & TG - Nb d'accidents avec arrêts (ATAA)



LE RÔLE DES RÉFÉRENTS

Les référents Prévention Sécurité ont, entre autres, pour mission de piloter les enquêtes et d'analyser les causes profondes de tout accident du travail et des accidents bénins, presque accidents ou encore situations dangereuses, de partager le retour d'expérience et de veiller à la mise en œuvre des actions correctives.

Un référent « Accidents » a la charge de s'assurer du respect de la procédure accidentologie et de faire le lien avec l'Assurance maladie.

DÉPLOIEMENT D'UNE CULTURE SÉCURITÉ / OBJECTIF ZÉRO ACCIDENT

La volonté d'aller toujours plus loin reste au cœur de la stratégie de Coriance. Elle consiste à tendre vers le zéro accident avec un plan d'action prévention sécurité 2023/2025 pour une nouvelle « culture sécurité ».

Ce plan, bâti en concertation avec le personnel et toutes les Directions impliquées, est piloté par le

réfèrent Prévention Sécurité national. Il est décliné sur le terrain via les deux référents locaux intégrés dans chacune des deux Directions régionales. Il a pour principaux objectifs de :

- renforcer l'axe « Prévention Sécurité » et l'organisation afférente ;
- établir et déployer des règles d'or de la sécurité ;
- simplifier la remontée des situations dangereuses via une application smartphone ;
- améliorer la préparation du personnel pour faire face aux situations d'urgence ;
- partager les bonnes pratiques ;
- mieux suivre la sécurité de nos chantiers et sous-traitants.



IMPLICATION DE LA DIRECTION DES ACHATS DANS L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DE NOS CHANTIERS

Coriance attend de ses fournisseurs qu'ils assurent la sécurité des personnes qui sont sous leur responsabilité. Tous nos contrats le prévoient.

Aux règles générales de sécurité s'ajoutent des règles particulières à l'activité en question. Le fournisseur s'engage à œuvrer pour l'amélioration continue des conditions de travail de ses employés et sous-traitants. Coriance met un point d'honneur au respect de ces règles et réalise des audits sécurité sur des chantiers réalisés en sous-traitance.

L'appréciation des offres des sous-traitants intègre :

- un bonus en fonction du positionnement des taux de fréquence et de gravité par rapport non seulement à la moyenne de la profession mais aussi aux objectifs internes de Coriance ;
- un malus si des accidents avec ou sans arrêt ont été déplorés au cours des 6 derniers mois sur des chantiers réalisés avec le groupe Coriance ;
- un critère éliminatoire à savoir, un décès déploré en raison d'un défaut de sécurité au cours des 12 derniers mois.

III - EN MATIÈRE DE FORMATION

Sa politique de formation permet à Coriance d'accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière professionnelle en matière de développement des compétences ou d'adaptation à leur poste de travail.

En outre, l'entreprise a entrepris depuis de nombreuses années une démarche d'accompagnement d'étudiants via l'apprentissage, la professionnalisation ou les stages, afin de les préparer au monde du travail et d'anticiper les besoins de l'entreprise en matière de recrutement.

En 2023, Coriance a organisé 856 sessions de formation représentant 8 318 heures au total.

IV - EN MATIÈRE D'INSERTION

POLITIQUE D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Coriance met l'accent sur le développement de l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap au sein du Groupe. Un référent « handicap » a été nommé; il est chargé d'orienter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap ou encore de répondre à toute question relative au handicap dans l'entreprise.

Accompagné par le groupe FIH, acteur reconnu en matière de politique handicap dans l'entreprise, Coriance a ainsi pu, ces dernières années mettre en place une campagne de sensibilisation et communication visant à faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Coriance a, en 2023, participé à l'opération DuoDay qui consiste à accueillir le temps d'une journée des personnes en situation de handicap, chacune en duo avec un collaborateur.

Parallèlement, Coriance s'est donné pour objectif depuis 2018 d'augmenter la part d'Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) dans son panel de fournisseurs. Cette part est passée de 7 k€ HT en 2017 à 37 k€ en 2023.

POLITIQUE D'INSERTION DES JEUNES ET DES PERSONNES ELOIGNÉES DE L'EMPLOI

Un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) est ouvert aux personnes au chômage et rencontrant des difficultés personnelles, sociales et/ou professionnelles particulières.

Ainsi les jeunes de moins de 26 ans ou les personnes bénéficiaires du RSA peuvent signer un CDDI.

Coriance a pris des engagements contractuels de signature de contrats d'insertion dans le cadre de plusieurs des DSPs qui lui ont été confiées. Ces engagements concernent les sites suivants :

- Calais
- Dugny / Le Bourget
- Garges-lès-Gonesse
- Cergy
- Clichy
- Salon-de-Provence



En outre, Coriance consacre une partie de sa taxe d'apprentissage à l'association de Thierry Marx « Cuisine mode d'emploi » qui dispense des formations gratuites en cuisine, boulangerie, service en restauration et produits de la mer visant les personnes éloignées de l'emploi.

V - EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Soucieux du bien-être de ses collaborateurs, Coriance a lancé en 2021 sa 1ère enquête de satisfaction interne. L'analyse de ses résultats a permis d'identifier les attentes des collaborateurs, puis d'engager un travail collectif à travers le plan ENVI (Ecouter, Nouer, Vivre ensemble, Innover).

Simultanément, une référente QVCT a été nommée.

Depuis lors, un formulaire accessible sur l'intranet a permis une remontée rapide et efficace des besoins exprimés et le lancement de nombreuses actions concrètes.

Une nouvelle enquête a été lancée en septembre 2023, 2/3 des collaborateurs y ont répondu et ont exprimé une satisfaction en hausse. Ainsi, le taux de recommandation est passé de 59,4 % à 69,4 %. La note globale de satisfaction est passée de 3,83/5 à 3,96/5. Cette amélioration a permis à Coriance d'obtenir le label **HappyIndex@AtWork**.

Suivant un processus d'amélioration continue, le plan ENVI continue d'évoluer et a été récemment

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR SES COLLABORATEURS

alimenté de 3 nouveaux chantiers. Un Comité de Pilotage dédié travaille régulièrement à des solutions adaptées.

Il a notamment permis de mettre en place :

- un dispositif de mobilité géographique permettant d'accompagner les collaborateurs qui souhaitent déménager dans d'autres régions.
- une pépinière permettant d'anticiper les recrutements en formant de jeunes collaborateurs.
- un dispositif de mentorat pour accompagner l'intégration des nouveaux embauchés...
- une bourse à l'emploi
- une politique renforcée de relations écoles.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE - VIE PRIVÉE

1 - Accompagnement à l'accès au logement

L'accompagnement à l'accès au logement a permis à fin 2023 :

- à 5 collaborateurs d'être logés dans des logements proposés par Action Logement (vs 3 en 2022)
- à 1 collaborateur de bénéficier d'un prêt travaux d'un montant de 40 k€.
- à 6 collaborateurs de bénéficier du dispositif VISALIE.

2 - Parentalité

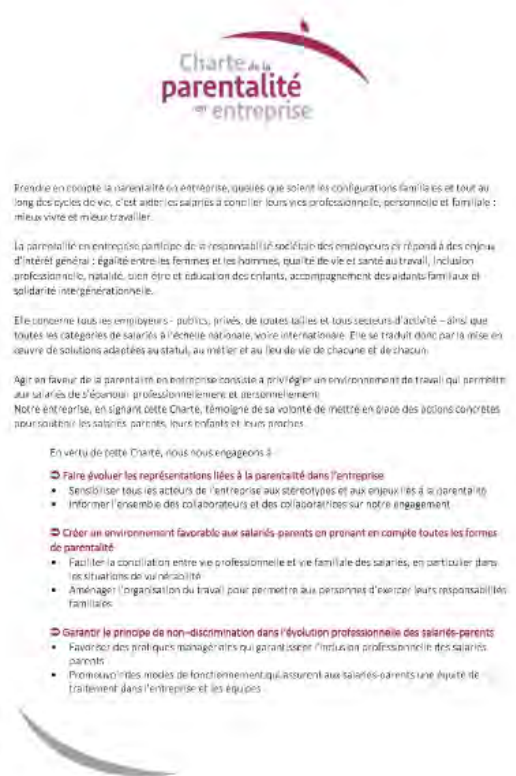
Depuis 2022, Coriance est signataire de la Charte de la Parentalité en entreprise. Cette chartre promeut un environnement de travail et une culture managériale permettant aux collaborateurs de concilier vie professionnelle et vie personnelle, tout en bénéficiant d'une réelle qualité de vie au travail.

La signature de cette charte formalise la volonté de Coriance de tenir compte de la parentalité au sein du Groupe, de manière pérenne, notamment en s'engageant à :

- garantir le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents.
- aménager l'organisation du travail pour permettre aux personnes d'exercer leurs responsabilités familiales,
- sensibiliser tous les acteurs de l'entreprise aux stéréotypes et aux enjeux liés à la parentalité.

C'est dans ce contexte que la Référente QVCT, avec l'accord de la Direction, a mis en place un dispositif crèche entreprise en juillet 2023.

Aujourd'hui, grâce à cette action, 17 bébés ont trouvé leur place au sein des structures de notre partenaire La Maison Bleue : 2 en province (Dijon et Lyon) et 15 en Ile-De-France.



3 - Animation QVCT

La référente QVCT anime tous les ans, la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail en proposant aux collaborateurs des actions et événements en lien avec le bien-être en entreprise et l'amélioration de leur cadre de travail.

I - ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Comme évoqué en introduction, Coriance a, depuis de nombreuses années, choisi de se faire certifier selon 4 référentiels. Ainsi Coriance est certifié selon les normes suivantes :

- ISO 45001 ;
- ISO 9001 ;
- ISO 14001 ;
- ISO 50001.

La quadruple certification QSEE couvre d'une part les sous régime de DSPles sites en DSP exploités par Coriance et l'ensemble des activités du siège. Coriance est audité chaque année par un organisme certificateur. L'ensemble des certificats est réévalué tous les 3 ans.

En 2021, après un audit réalisé par Bureau Veritas Certification, notre quadruple certification a été reconduite pour une nouvelle période de 3 ans, jusqu'en 2024. Aucune non-conformité majeure au système de management QSEE n'a été relevée. Un plan d'action a néanmoins été défini pour poursuivre notre démarche d'amélioration continue.

II - ÉCORESponsabilité

MESURES DE PRÉVENTION DE RÉDUCTION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL, RECYCLAGE, ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La collecte sélective et le stockage approprié des déchets est en vigueur sur tous les sites du Groupe Coriance, avant évacuation vers une filière de recyclage ou de traitement appropriée.

Toutes les précautions sont prises pour que les stockages de déchets ne provoquent une gêne pour le voisinage (odeurs, envols) ou une pollution des sols ou des eaux superficielles et souterraines. Des guides à l'usage des exploitants internes de Coriance sont régulièrement mis à jour et communiqués aux collaborateurs sur site.

Des panneaux et « aide-mémoire » sont également affichés sur site.

Tous les déchets sortants d'un site sont inscrits sur un registre tenu à jour par les collaborateurs du site. En parallèle, tout déchet dangereux fait l'objet de l'émission d'un Bordereau de Suivi de Déchet (BSD) qui revient à l'exploitant après traitement final du déchet avec l'ensemble des informations concernant le circuit de collecte et de traitement du déchet dangereux.



Une application digitale permet le suivi de l'ensemble de nos déchets vers leurs exutoires ainsi que le suivi des autorisations et agréments de l'ensemble de nos sous-traitants qui transportent et traitent nos déchets.

Dans tous les cas, Coriance applique la « hiérarchie des modes de traitement » de ses déchets qui privilégie la valorisation au traitement et permet ainsi de diminuer l'utilisation de matières premières vierges.

ECLAIRAGE INTELLIGENT

Afin de répondre aux exigences du décret tertiaire de la loi Elan visant à réduire les consommations énergétiques des bâtiments de 40 % d'ici 2030, le Groupe a modifié ses modes d'éclairage dans les parties communes du siège en installant des éclairages LED à détecteurs de mouvement.

OBJECTIF ZERO PAPIER

En 2019, Coriance a lancé son projet de dématérialisation des factures clients et fournisseurs avec un objectif : le zéro papier en trois ans !

Au bout de deux ans, nous dépassons les objectifs initialement fixés. Depuis 2021, plus de 80 % de nos factures clients et fournisseurs sont dématérialisées. Nous poursuivons nos efforts pour convaincre nos partenaires d'adhérer à notre démarche et atteindre les 100 %.

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT

A partir du 1er janvier 2020, Coriance a également initialisé la dématérialisation de la totalité du processus d'appel d'offres depuis la réception des réponses des soumissionnaires exclusivement par courriel jusqu'à la signature électronique des contrats d'achat.

En 2021, Coriance a mis en place la dématérialisation des bulletins de paie. Les collaborateurs ont désormais à leur disposition, pour ceux qui le souhaitent, un coffre-fort électronique.

INFORMATIQUE ECO-RESPONSABLE

Un système d'impression respectueux de l'environnement

La solution d'impression déployée par Coriance est basée sur une technologie novatrice d'impression jet d'encre professionnelle capable de concurrencer l'impression laser.

- Elle permet une réduction de la consommation d'énergie de plus de 96 % par multifonction grâce à la suppression des fours qui permettent de cuire l'encre laser.
- Elle réduit les déchets de cartouches de + de 99 % grâce à ses poches d'encre de haute capacité qui réduisent les coûts de stockage ainsi que les coûts de récupération et de livraison des toners.
- Les émissions globales de CO₂ liées au système d'impression sont ainsi réduites de 92 % grâce à cette équation vertueuse.

Cette solution, adossée à Papercut, nous permet de forcer des politiques d'impressions (recto verso, impressions multiples...) afin de réduire le gaspillage de papier lié aux impressions non récupérées. Depuis la mise en place de l'outil, 806,4 KG de CO₂ (l'équivalent de 7,6 arbres) ont été évités grâce à la suppression des documents non récupérés et près de 6 tonnes de CO₂ (l'équivalent de 55 arbres) ont été évités grâce aux politiques d'impressions.

Une gestion d'alimentation optimisée

L'ensemble des composants informatiques déployés sont configurés afin de réduire la consommation électrique du site.

Ainsi, les postes de travail sont automatiquement mis en veille prolongée s'ils ne sont pas utilisés. Les écrans des salles de réunion, d'affichages dynamiques ou de réservation de salle sont configurés afin de fonctionner selon un planning bien précis en heures ouvrées.

Les bornes wifi des parties administratives sont éteintes en dehors des jours et heures ouvrées.

La centralisation des serveurs locaux sur une infrastructure virtualisée de type VxRail nous a permis de réduire également l'empreinte carbone en

diminuant le volume de déchets (- 80 % de matériels achetés) mais également la consommation électrique du site (- 40 % sur la facture électrique de l'infrastructure proposée) par rapport à une infrastructure déployée sur des dizaines de serveurs locaux.

Les infrastructures réseaux et téléphonie utilisent la fibre optique 3 fois moins énergivore que le réseau cuivre historique nécessaire pour l'ADSL ou la téléphonie traditionnelle.

Une politique de recyclage

100 % des produits en fin de vie sont transmis à des organismes de recyclage (Broker) afin d'être nettoyés, effacés, recyclés ou mis à disposition sur le marché de l'occasion.

Une politique d'achat informatique responsable

Lors des consultations et appels d'offres, nous privilégions autant que possible du matériel écolabellisé.

Une politique de sensibilisation

Les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés aux gestes écoresponsables comme :

- Ne pas laisser de chargeur de téléphone ou de PC non utilisé, branché sur une prise électrique ;
- Regrouper les papiers, cartons, cartouches... dans des collecteurs séparés ;
- Privilégier la signature électronique plutôt que l'impression puis le scan.

Un datacenter écologique pour les sauvegardes et pour le Plan de Reprise d'Activité

L'un des critères retenus lors du choix du datacenter utilisé par Coriance pour l'externalisation des sauvegardes ainsi que du Plan de Continuité d'Activité a été le mode de refroidissement. En effet, plus de 50 % de la consommation d'énergie d'un Datacenter est liée au refroidissement des serveurs.

Le datacenter retenu utilise la méthode du « Free-cooling » qui consiste à refroidir en utilisant l'air extérieur.

Lorsque les températures sont basses (< 23 °C) soit 80 % du temps ; l'air frais est filtré et insufflé directement dans le bâtiment sans climatisation.

Si l'air extérieur s'échauffe et dépasse les 23 °C, soit 15 % de l'année, le système procède à un premier refroidissement de l'air, avant de l'injecter dans les tours.

Si la température est supérieure à 35 °C, ou si l'humidité est supérieure à une valeur limite, ou encore si des

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT

fumées sont détectées dans l'air extérieur (5 % de l'année), le bâtiment passe en recyclage total ; l'air refoulé par les serveurs est climatisé et réinjecté.

En période de chauffe, la chaleur générée par le datacenter est récupérée afin d'être distribuée dans les bureaux. Cette méthode permet au datacenter d'économiser environ 6 GWh par an par rapport à un datacenter traditionnel.

SUPPRESSION DES Gobelets en plastique

Depuis 2020, les gobelets en plastique ont été supprimés et tous les collaborateurs reçoivent à leur arrivée une gourde et un mug. Des gobelets recyclables sont à la disposition des visiteurs.



Depuis 2022, un groupe de travail continue de faire évoluer les réflexions vers l'écoresponsabilité de l'ensemble des activités et salariés du groupe.

III - UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

CONSOMMATION D'EAU

Coriance exploite des réseaux de chaleur qui fonctionnent en circuit fermé et ponctuellement des systèmes de production de froid. Les principales consommations d'eau sont donc limitées à :

- des appoints aux réseaux fermés en cas de fuite ;
- des appoints nécessaires au fonctionnement des tours aéroréfrigérantes systématiquement du type fermé (utilisation uniquement d'eau de ruissellement en circuit fermé en cas de fortes températures) ;
- au nettoyage des locaux qui est limité au strict nécessaire et en utilisant des produits respectueux de l'environnement ;
- aux usages sanitaires.

Ainsi par ses choix techniques et une recherche systématique des fuites pour qu'elles soient réparées, Coriance limite au maximum sa consommation d'eau.

CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LEUR UTILISATION

La maîtrise de l'information est un facteur clé de la maîtrise de la consommation et du « consommer mieux ». Coriance met en œuvre une automatisation de la collecte des informations « Énergie » de ses installations et de ses abonnés.

La disponibilité de ces données sur une plateforme digitale permet un pilotage de la performance énergétique :

- le comportement optimal des installations est modélisé ;
- la Direction Énergie définit avec les équipes d'exploitation et le Pôle Expertise et Innovation les indicateurs simples de performance des réseaux ;
- des outils digitaux sont mis à la disposition des techniciens d'exploitation, pour les aider à optimiser la conduite des installations.

A ce jour, 85 % des sites de Coriance sont raccordés à la plateforme digitale.

Ces données disponibles permettent également d'aider les abonnés à mieux comprendre leur comportement énergétique. Ainsi, nous sommes en mesure de leur proposer des services innovants d'analyse de leur comportement, en détectant les anomalies de consommation et en les expliquant.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET RECOURS AUX EnR&R

La maîtrise de l'énergie est au cœur de la stratégie de Coriance et de sa politique RSE.

Acteur de la distribution d'énergie finale pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, Coriance a en 2023 :

- distribué 1 900 GWh de chaleur ;
- injecté sur les réseaux électriques 400 GWh, via des centrales de cogénération, produits pour :
 - 61 % par des centrales de cogénération gaz naturel,
 - 39 % par des cogénérations biomasse.

Coriance est l'opérateur énergétique le plus vert sur le marché français du réseau de chaleur.

68 %

de la production de chaleur distribuée à nos abonnés est produite à partir de source d'énergies renouvelables et de récupération.



26 %
de biomasse



14 %
de géothermie



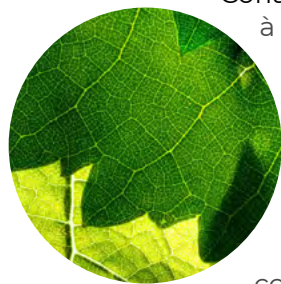
27 %
d'énergie de
récupération



1 %
de gaz vert

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT

IV - DES TONNES DE CO₂ EVITÉES



Coriance, pour limiter les rejets de gaz à effet de serre :

- **réduit, dès leur conception, l'appel de ses installations aux énergies fossiles :**

C'est la volonté de ne pas consommer de charbon qui a conduit par exemple Coriance dans les dernières années à interconnecter les réseaux de Dijon Fontaine d'Ouche et Chenôve pour les raccorder à l'usine de traitement des déchets de l'agglomération et à construire une chaufferie bois. Coriance a également fait démanteler la centrale charbon de 50 MW alimentant le réseau de chaleur de Cergy-Pontoise au cours de l'année 2021. Ainsi sur le périmètre exploité sur l'année 2023, le contenu en CO₂ des réseaux de chaleur est de 54 g/kWh. Ce qui permet d'estimer à près de 600 000 tonnes la quantité évitée de CO₂ par rapport à un fonctionnement au gaz naturel (la moins carbonée des énergies fossiles).

- **privilégie systématiquement les EnR&R :**

Coriance dispose d'une expertise avérée dans le domaine des énergies renouvelables et de récupération. 90 % de ses réseaux sont alimentés par des énergies renouvelables (énergie de récupération, géothermie et biomasse) et au global, sur le Groupe, ce sont 68 % d'EnR&R qui sont distribuées.

La maîtrise de l'énergie est au cœur du métier de Coriance qui, de manière volontaire, a souhaité s'engager dans un système de management de l'Énergie conforme à la norme internationale ISO 50001.

L'application de cette norme contribue à un usage plus efficace des sources d'énergie et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par :

- l'optimisation des achats de l'énergie par une Direction Energie qui anticipe les consommations des sites ;
- des contrats d'approvisionnement en phase avec les besoins ;
- l'évaluation du risque de pénurie ou de rupture d'approvisionnement ;
- la surveillance de la performance énergétique des installations, de leur conduite et de leur maintenance : écarts de consommations/prévisions, dégradation des performances ;
- la conception d'installations énergétiquement performantes ;
- la sélection d'énergies fossiles peu carbonées, en appoint lorsque cela s'impose.

Le groupe est également entré dans une démarche volontariste de certification de son approvisionnement biomasse. Ainsi, le réseau SODIEN a été certifié RED II / SURE (SUStainable Resources) le 9 novembre 2023. Il s'agit du 1er réseau de chaleur certifié RED II en France.

- **fait évoluer sa flotte automobile**

Le Groupe Coriance a fait évoluer sa flotte automobile vers des véhicules plus écologiques qui émettent peu ou n'émettent pas de CO₂ en proposant un catalogue de véhicules de fonction à 99 % hybrides rechargeables ou électriques. Le taux d'émission de CO₂ moyen du catalogue global est de 50g/km. En appliquant cette stratégie, Coriance a renouvelé 20 % de son parc automobile. Coriance poursuit sa transition écologique avec pour objectif de proposer des véhicules électriques pour les véhicules utilitaires. Le Groupe installe au fur et à mesure des bornes de recharge électrique sur ses sites. La démarche se poursuivra en 2024.

- **encourage l'utilisation du vélo**

Depuis le 1er janvier 2020, afin de soutenir les comportements écologiques et de favoriser la pratique d'une activité physique par ses collaborateurs, Coriance a instauré l'indemnité kilométrique vélo pour l'ensemble des collaborateurs qui utilisent ce moyen de transport pour venir travailler.

V - BILAN CARBONE

Le bilan carbone 2023 du groupe Coriance porte sur l'exercice civil 2023, et sur toutes ses activités en France et à l'international.

Il a été élaboré suivant la méthodologie de GHG Protocol et avec le support de Bureau Veritas Solutions.

Il couvre les scopes 1 à 3 tels que définis par les méthodologies :

- Le scope 1 correspond aux émissions de gaz à effet de serre (GES) directement émises par les activités de l'entreprise.
- Le scope 2 couvre les émissions indirectes associées à la consommation d'énergie qui surviennent en dehors des installations de l'entreprise. Il englobe les émissions indirectes résultant de la production d'énergie achetée et consommée par l'organisation (électricité par exemple) ;
- Le scope 3 couvre les émissions indirectes qui échappent au contrôle direct de l'entreprise. Il englobe les activités en amont et en aval de la chaîne de valeur : produits et services achetés, transport et logistique, gestion des déchets etc.

En 2023, les émissions totales de gaz à effet de serre se montent à 312 478 tonnes d'équivalent CO₂, ainsi réparties :

SCOPE	Emissions 2023 (t)	%
1	215 781	69 %
2	11 170	4 %
3	85 527	27 %

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'intensité carbone s'établit à 142,9 kg CO₂/MWh (chaleur et électricité confondues). Les émissions Scope 1 représentent 69 % du total. Elles sont essentiellement liées à la combustion de gaz naturel.

Catégorie d'émission - Scope 1	Emissions 2023 (t)	%
Combustion gaz naturel	212 433	68 %
Combustion autres énergies primaires	2 499	1 %
Déplacement flottes véhicules	849	0,3 %

Les émissions Scope 2 (4 % du total) résultent d'une part de la consommation d'électricité, et d'autre part de l'achat de chaleur externe.

Catégorie d'émission - Scope 2	Emissions 2023 (t)	%
Achats d'électricité	2 790	1 %
Achats de chaleur externe	8 381	3 %

Les émissions Scope 3 (27 % du total) résultent principalement de la logistique de distribution des énergies utilisées (transport et distribution du gaz naturel et de l'électricité), logistique biomasse.

Catégorie d'émission - Scope 3	Emissions 2023 (t)	%
Achats de machines et équipements	1 063	0,3 %
Achats de services	15 756	5 %
Achats de biens	973	0,3 %
Amont du gaz naturel	41 070	13,1 %
Amont des autres énergies	18 843	6 %
Gestion des déchets générés	2 295	0,7 %
Immobilisations	5 418	1,7 %
Déplacements professionnels	40	0 %
Déplacements domicile-bureau	62	0 %

Tous scopes confondus, les consommations d'énergies de Coriance représentent 91,5 % des émissions totales. La seule consommation de gaz naturel représente 81 % des émissions totales.

VI - PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Réduire notre empreinte environnementale, et celle de nos clients, et créer les conditions favorables à la préservation et à la restauration de la biodiversité, font partie de l'ambition de Coriance. Le Groupe entend jouer son rôle pour favoriser la biodiversité, enjeu économique et territorial.

Pour aménager des espaces biodiversité, nous nouons des partenariats avec des associations locales.

LES RUCHES

Depuis juillet 2019, trois ruches sont installées sur le site de la chaufferie des Valendons à Dijon.

La Société Dijonnaise d'Energie Nouvelle (SODIEN), filiale de notre Groupe, a noué un partenariat avec l'association SAGE (Sauvegarde des Abeilles Gardiennes de l'Environnement).

En 2023, deux ruches ont été installées sur le site d'ERIVA, filiale de notre groupe à Montereau-Fault-Yonne.

Avec ces initiatives, nous participons à la sauvegarde des abeilles, une espèce indispensable en voie de disparition dans notre écosystème. Les abeilles remplissent de multiples fonctions vitales pour l'Homme et l'environnement, notamment pour la pollinisation des plantes et fleurs.

L'ÉCO-PÂTURAGE

L'écopâturage consiste à faire paître des animaux herbivores sur des espaces naturels.

Il s'agit d'une alternative efficace à l'entretien mécanique, en adéquation avec l'ADN de notre entreprise.

Depuis avril 2019, Auxev, filiale de notre groupe à Auxerre, accueille sur son site plusieurs moutons.



L'objectif de cette démarche est d'entretenir les espaces verts tout en favorisant la biodiversité. Ainsi, le cheptel se charge de l'entretien écologique des 1 500 m² de verdure.

Pour mener à bien cette mission, Auxev s'est rapprochée d'un spécialiste qui réalise un suivi hebdomadaire des moutons et se charge du suivi sanitaire et des soins vétérinaires.

L'ENGAGEMENT DU GROUPE POUR L'ENVIRONNEMENT

Notre objectif à long terme est d'étendre cette démarche environnementale à plusieurs de nos sites en France.

LES HÔTELS A INSECTES ET LES NICHOURS

En 2021, sur le site de géothermie de Villiers-le-Bel ont été installés des nicheris et des hôtels à insectes en partenariat avec l'association locale La Case, et, à la chaufferie de Cergy-Pontoise avec l'association BA- BA, un hôtel à insectes a été construit et des plantes mellifères ont été plantées à proximité.



En 2022, dans le cadre d'un partenariat avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), un état des lieux naturaliste a été réalisé à Valence. L'inventaire a permis d'identifier 18 espèces d'oiseaux, observées sur le site et à proximité directe, 7 espèces de papillons de jour et 4 espèces de criquets et sauterelles.

EVVA, notre filiale, et la LPO AuRA ont décidé d'actions pour favoriser la biodiversité sur le site comme la mise en place d'une gestion différenciée avec des zones de prairies refuges ou encore la création de nicheris.

LES OPERATIONS DE REBOISEMENT

Pour renforcer notre engagement en faveur de l'environnement, nous participons chaque année depuis 2016 à une opération de reboisement. Notre partenariat avec Reforest'Action nous a permis de planter près de 7 000 arbres en France et dans le monde.

En 2021, nous avons réalisé une plantation participative dans le bois de Cergy (95) de près de 600 arbres en partenariat avec l'association BoomForest.

En 2023, dans le cadre d'un partenariat avec Tree2forest, nous avons planté 400 jeunes pins pubescents dans le bois de l'Ours à Briançon.

Nous avons pour ambition d'étendre ces démarches à plusieurs de nos sites afin de poursuivre notre engagement en faveur de la protection de l'environnement et de sensibiliser nos visiteurs aux énergies renouvelables ainsi qu'aux enjeux de la biodiversité.

Ces partenariats sont une belle manière pour nous de prouver que l'on peut être un acteur économique performant et participer activement à l'amélioration des cadres de vie.

I - IMPACT TERRITORIAL

LES EMPLOIS INDIRECTS GÉNÉRÉS PAR CORIANCE

L'ADEME a, courant 2019, fait un état des lieux de la filière en matière de marchés, emplois et coûts. De cette analyse, il ressort que l'activité des réseaux de chaleur génère 12 800 équivalents temps plein (ETP) dont 6 800 directs.

A l'échelle de Coriance, ce sont donc 400 ETP indirects en plus de ses salariés directs que génère l'activité du Groupe.

A ces chiffres, il faut ajouter les emplois générés par les filières énergétiques amont et principalement la collecte de biomasse. Conformément au chiffre retenu par l'ADEME, les 400 000 tonnes de biomasse achetées par Coriance en 2023 génèrent à nouveau 450 emplois.

Ainsi, au total, on peut estimer que les activités de Coriance représentent en France plus de 1 300 ETP.

FAVORISER LES ACHATS LOCAUX

Pour Coriance, la proximité géographique du fournisseur ou du sous-traitant est un critère essentiel de sélection lorsqu'il est également synonyme de qualité. Acheter local permet de dynamiser l'économie du territoire où Coriance opère et contribue à la préservation de l'environnement et des emplois.

Par exemple, la biomasse qui approvisionne nos chaufferies est collectée dans un rayon de 150 km autour de nos centrales de production.



II – FINANCEMENT

GREEN BONDS

Le groupe Coriance a refinancé en 2019 une part de sa dette groupe par l'émission d'obligations vertes (« Green Bonds ») et par un prêt long terme dont la marge bancaire dépend de l'atteinte de certains indicateurs de performances environnementales et de sécurité (« Sustainability Improvement Loan »). En octobre 2023, un refinancement de ce prêt a été réalisé et une nouvelle documentation est en cours de validation pour qualifier le nouveau prêt de « Sustainability Improvement Loan ».

Les fonds refinancés ont été investis dans des moyens de production vertueux : des chaufferies biomasse, des puits de géothermie ou encore des pompes à chaleur. Ces investissements sont reconnus comme bénéfiques pour l'environnement et vecteurs de la transition énergétique, en réduisant l'empreinte carbone des installations de production tout en augmentant leur efficacité (notamment : réduction des fuites réseau – moins de pertes d'eau et de chaleur, amélioration des rendements – innovation technologique).

Coriance participe ainsi, par ses investissements, au respect des engagements de la France en matière de réduction des émissions de CO2 dans le cadre des Accords de Paris et, plus généralement, au Programme de l'Organisation des Nations Unies (Objectifs de Développement Durable) visant notamment à optimiser la gestion de l'eau et donner accès au plus grand nombre à une source d'énergie abordable et pérenne (ODD 7).

III - LE MÉCÉNAT



Le Groupe Coriance se positionne en véritable partenaire des collectivités qu'il accompagne dans leur conversion énergétique. Coriance contribue par conséquent au soutien financier de clubs sportifs, mais aussi d'associations culturelles et d'événements en lien avec le développement durable, les actions sociales et sociétales.

En 2023, ce sont 22 contrats de partenariat incluant des contrats de mécénat et de sponsoring qui ont été signés ou renouvelés dans la France entière.

La majorité des partenariats conclus sont sportifs. Le groupe accompagne des clubs professionnels comme le Dijon Football Côte d'Or qui évolue en National, mais aussi des clubs sportifs amateurs ayant à cœur l'intégration des jeunes comme le Valence Handball Club.

AMBASSADRICES CORIANCE

Pour la 4^e année consécutive, le groupe choisit une ambassadrice et la soutient dans ses activités. Ce partenariat a, entre autres, pour but de fédérer les collaborateurs autour de valeurs communes.

En 2019, Jessy Tremoulière, élue meilleure joueuse du monde de rugby à XV en 2018, avait incarné les valeurs du groupe.



En 2020, Coriance confirme sa volonté d'accompagner des femmes sportives de haut niveau et signe un contrat de partenariat avec sa nouvelle ambassadrice : Amandine Buchard, n°1 mondiale de sa catégorie et médaillée olympique.

La judoka française évolue dans la catégorie des moins de 52 kg où elle obtient une première médaille mondiale en 2018. C'est grâce au Red Star Champigny Club, également soutenu par Coriance en 2020, et au sein duquel la pratique du judo féminin de haut niveau existe depuis 25 ans, que le Président de Coriance découvre le parcours et le palmarès impressionnant d'Amandine.

En 2021, Amandine Buchard remporte la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo. Elle combat désormais sous les couleurs du Paris Saint-Germain. Elle décroche la médaille de bronze lors des championnats du monde 2023 et elle obtient le titre de championne d'Europe 2023. L'enthousiasme, la ténacité, et la ferme intention de décrocher l'or aux JO de Paris de la jeune femme, témoignent d'un état d'esprit en phase avec les valeurs du Groupe.

IV - LES 6 ODD-ONU RETENUS PAR CORIANCE

L'Organisation des Nations Unies a établi 17 Objectifs de Développement Durable rassemblés dans l'Agenda 2030. Ils répondent aux trois piliers du développement durable :

- éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays
- protéger la planète
- garantir la prospérité pour tous

Parmi ces 17 objectifs, Coriance a retenu 6 objectifs pour améliorer sa performance environnementale, sociale et sociétale aussi bien envers ses clients que ses collaborateurs



V - LA TRANSPARENCE

La Charte des Achats Responsables met l'emphasis sur l'engagement de Coriance en matière de sécurité (ISO 45001) et du respect des normes ISO 14001 et 50001 et précise que les fournisseurs doivent s'inscrire dans cette dynamique.

La totalité des fournisseurs en contrats-cadres disposent du document qui décline les engagements que le Groupe Coriance souhaite partager avec ses partenaires, à savoir : la sécurité, la transparence et l'éthique..

Le processus achats a été défini de manière à faire preuve d'équité entre les fournisseurs ou sous-traitants, via principalement la mise en place d'une procédure de mise en concurrence établie selon certains seuils.

Les fournisseurs sont informés, à travers les règlements de consultation, de l'existence d'un processus de mise en concurrence et des critères de notation des offres (technique/planning/prix... mais aussi la performance énergétique ou encore l'intégration d'une politique RSE). Ils s'engagent à une bonne compréhension des étapes et au respect du planning de consultation.

L'ensemble des partenaires est sélectionné et traité avec équité et objectivité. Le Groupe s'oblige à assurer un même niveau de communication claire et homogène avec chacun des partenaires en contrats-cadres, notamment en leur communiquant les résultats annuels de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des collaborateurs. En 2023, 305 entreprises ont été notées pour un niveau de satisfaction moyen de 86 %. Nos partenaires savent qu'ils s'exposent à une sortie du panel si le niveau de satisfaction est inférieur à 70 % et qu'ils ne mettent pas en place un plan d'action correctif satisfaisant.

La Direction des Achats a réalisé, en 2023, une enquête de satisfaction auprès de ses principaux partenaires. Il en résulte que 80 % d'entre eux sont globalement satisfaits de leurs relations avec l'ensemble des interlocuteurs du Groupe et que 100 % recommanderaient à un tiers de travailler avec le Groupe Coriance. Les retours d'expérience prennent en considération aussi bien le ressenti du Groupe Coriance que de celui de ses fournisseurs.

VI - L'ÉTHIQUE

En interne, Coriance a adopté une Charte Éthique et a mis en place des référents pour accompagner et faciliter le signalement par les collaborateurs de faits répréhensibles.



Les référents éthique du Groupe :

- 2 référents Harcèlement sexuel et agissement sexiste, interlocuteurs privilégiés des salariés victimes ou témoins de ces faits afin de les aider à agir et à faire cesser ceux-ci ;
- 1 référent Lanceur d'alerte, interlocuteur des salariés souhaitant informer de faits ou comportements non-conformes aux valeurs du Groupe et/ou sa Charte Éthique ;
- 1 référent Compliance veille au respect des règles du droit de la concurrence et des bonnes pratiques dans la vie des affaires ;
- 1 référent RGPD, interlocuteur privilégié des collaborateurs ou des tiers souhaitant connaître le traitement qui est réalisé sur leurs données personnelles, et le cas échéant, faire valoir leurs droits.

Coriance valorise également des comportements éthiques et responsables, notamment de ses fournisseurs et sous-traitants. Ceux-ci, en travaillant avec nous, s'engagent à respecter la réglementation relative à l'environnement et à favoriser la mise en place d'actions limitant l'impact environnemental de leurs activités, notamment en stoppant l'envoi de catalogue papier ou en utilisant des produits ménagers bio sur site.

Il est ainsi rappelé aux fournisseurs que le Groupe Coriance est sensible à la mise en œuvre d'actions sociales et solidaires et invite à leurs mises en place.

La Direction des Achats s'inscrit dans la continuité des actions de solidarité menées par Coriance avec les territoires depuis des années en contribuant à l'insertion des travailleurs en difficultés sociales ou en situation de handicap par l'activité économique. Cela se traduit par l'achat direct et indirect au secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et l'intégration de clauses sociales dans nos marchés.

Les fournisseurs s'engagent à respecter les règles éthiques liées au droit du travail, notamment sur les questions de travail forcé, travail dissimulé, prêt de main d'œuvre illicite, travail clandestin, de travail des enfants et d'égalité des chances.

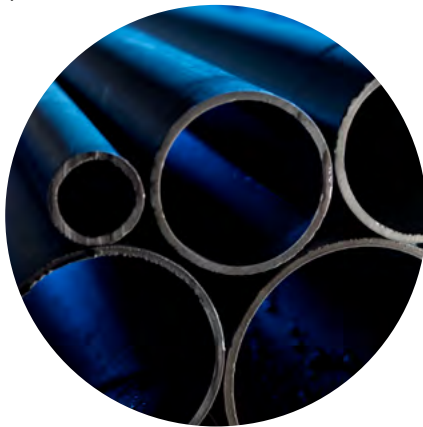
VII - LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES

PRÉVENIR LA CORRUPTION

Coriance a mis en place des modules de formation internes destinés aux personnes en relation avec les clients et veille régulièrement à l'application des règles, qui sont notamment rappelées dans la documentation interne à l'entreprise.

BANNIR LA DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Coriance effectue une veille régulière des résultats financiers de ses partenaires afin de s'assurer qu'aucune situation de dépendance économique ne puisse perdurer.



Le Groupe se charge de prévenir ses fournisseurs en situation de dépendance économique et s'engage à les accompagner pour la mise en place de solutions préventives et correctrices, telles que :

- la limitation à 20 % de la part des achats du Groupe dans le chiffre d'affaires total d'un fournisseur ;
- la mise en place par le fournisseur se trouvant dans une situation de dépendance économique, d'une politique de diversification de son portefeuille clients.

VIII - RISK REGISTER

La prévention des risques passe par une connaissance approfondie des risques encourus. Pour cela, Coriance a depuis de nombreuses années mis en place un Risk Register dans le cadre de sa démarche de cartographie des risques.

Le Risk Register permet de répertorier les risques prioritaires/majeurs. Il tient compte de la transformation du groupe Coriance et des enjeux des parties prenantes (internes et externes).

Concrètement le Risk Register :

- identifie les risques inhérents à nos activités en tenant compte de notre risque d'exposition ;
- identifie la ou les entités internes à même de piloter le risque ;

- évalue le niveau de maîtrise des risques ;
- hiérarchise les risques ;
- intègre un plan d'actions annuel, qui vise à toujours améliorer la maîtrise de ces risques.

Ce Risk Register, renseigné régulièrement, est tenu par le Risk manager qui au travers d'entretiens réguliers s'assure de la pleine prise en compte par les entités et de la bonne adéquation des plans d'actions.

NOS CHARTES

NOTRE CHARTE ÉTHIQUE

CORIANCE ET SES EMPLOYÉS S'ENGAGENT À

- Mettre au cœur de leurs activités les préoccupations de développement durable et de protection de l'environnement.
- Mettre en place tous les moyens afin d'**assurer la santé et la sécurité** de chaque employé, des clients, des partenaires et des tiers dans le cadre de leurs activités.
- Respecter les **normes et réglementations** applicables à leurs activités en prohibant notamment toutes pratiques anti-concurrentielles et celles susceptibles de conflit d'intérêts, de fraude ou de corruption.
- Promouvoir la **diversité**, le **respect des opinions**, la **stricte neutralité** politique, religieuse et philosophique, notamment dans le cadre de la politique de recrutement.
- Promouvoir le **respect, la dignité**, et l'**écoute** de l'autre en prohibant notamment tout comportement discriminatoire et tout harcèlement.
- Avoir une **politique fournisseur responsable** en leur assurant un traitement juste et équitable et en veillant à leur respect des réglementations relatives au travail et à la dignité humaine.
- Assurer à chaque employé l'**écoute** nécessaire et une **protection efficace** si ces derniers alertent ou se plaignent de comportements inappropriés et contraires à la présente charte.

L'adhésion est un engagement de tous à l'égard de tous, elle implique l'adhésion de chacun de ses employés, elle suppose un engagement commun de tous à son égard, elle est le résultat de la volonté de tous.

Yves Lederer
Président



NOS VALEURS NOTRE CHARTE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous croyons au pouvoir du collectif : nous nous appuyons sur notre esprit d'équipe pour mobiliser les Hommes, donner du sens à leurs actions et transformer et transformer tous nos projets en réussites collectives.

L'EXIGENCE

Nous croyons en l'exigence : nous sommes déterminés à fournir le meilleur de nous-mêmes pour renforcer notre position de spécialiste des réseaux de chaleur et de froid alimentés en énergies vertes et accompagner efficacement chacun de nos clients.

L'ENGAGEMENT

Nous croyons en l'engagement : nous voulons offrir des solutions ambitieuses et respectueuses de l'environnement et sommes déterminés dans notre quête de performance environnementale et dans la construction de relations de confiance avec nos clients.

L'AUDACE

Nous croyons en l'audace : nous cultivons notre singularité en encourageant la créativité et les initiatives afin de répondre aux enjeux actuels et futurs des villes et des industries.



NOTRE POLITIQUE QUALITÉ - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE

LE GROUPE CORIANCE EST AUJOURD'HUI UN ACTEUR RECONNU DANS LES ACTIVITÉS D'OPÉRATEUR ÉNERGÉTIQUE SPÉCIALISÉ EN PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHAUFFAGE ET DE FROID.

Élaborée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue en matière de Qualité, de Sécurité, d'Environnement et de Développement Durable, notre politique est en accord avec les nouvelles exigences réglementaires et les valeurs, valeurs des 4 aspects stratégiques suivants :

- 1. OPTIMISER NOTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**
 - Optimiser les coûts de production et de distribution.
 - Respecter les exigences réglementaires et les normes en vigueur.
 - Assurer la qualité de nos services et produits.
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.
- 2. S'ENGAGER EN FAVORI DE LA SÉCURITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ**
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.
 - Assurer la sécurité de nos services et produits.
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.
- 3. S'ENGAGER EN FAVORI DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DURABILITÉ**
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.
 - Assurer la sécurité de nos services et produits.
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.
- 4. DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES ET LE CAPITAL HUMAIN**
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.
 - Assurer la sécurité de nos services et produits.
 - Assurer la sécurité de nos installations et de nos équipements.
 - Assurer la sécurité de nos données et de nos informations.

Nous nous engageons à donner à tous les collaborateurs, les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette politique pour atteindre nos objectifs et nos valeurs.

Nous comptons sur la contribution de chacun d'entre vous, dans un esprit d'équipe et de cohésion, pour mettre en œuvre cette politique et maintenir le système de management QSE efficace, en le faisant régulièrement évoluer.

YVES LEDERER
Président



CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES DE BIOMASSE

DES ENGAGEMENTS RESPONSABLES

LE FOURNISSEUR CORIANCE

1. SÉCURITÉ

• Veiller à la sécurité de tous

Il est attendu du fournisseur qu'il assure la sécurité des personnes sous sa responsabilité et qu'il s'engage à fournir pour l'amélioration continue des conditions de travail de ses employés et sous-traitants.

• Sécurité et santé au travail

Le Groupe s'engage à veiller à ce que le fournisseur soit adhérent au management de la sécurité et de la santé au travail d'entreprise.

2. TRANSPARENCE

• Entretenir et faire fructifier la relation commerciale

Le fournisseur s'engage à proposer au Groupe Coriance la prestation la plus adaptée à ses besoins, à être transparent sur ses intentions, à collaborer de bonne foi et à prendre en considération toutes les propositions transmises par le Groupe.

• Agir avec transparence et impartialité commerciale

Le Groupe s'engage à assurer un même niveau de communication claire et homogène avec chacun des fournisseurs et prestataires, à les traiter avec équité et objectivité, sans discrimination.

3. ÉTHIQUE

• Valoriser des comportements éthiques et responsables

Le fournisseur s'engage à respecter les règles éthiques liées au droit du travail.

• Favoriser les achats locaux, une démarche citoyenne

Le Groupe a pour volonté de s'adresser à l'ensemble des acteurs du marché, au niveau national ou local. La proximité géographique du fournisseur est un critère essentiel de sélection à quatre équivalents.

• S'engager à respecter l'environnement

Il est attendu du fournisseur et de ses sous-traitants qu'ils s'engagent à respecter l'environnement et la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il est encouragé à mettre en œuvre des solutions permettant de limiter son impact environnemental.

• Respecter l'environnement

Coriance décline les engagements liés à ses certifications ISO 14001 (management de l'environnement) et ISO 50001 (management de l'énergie) dans la sélection de chacun de ses fournisseurs.



NOTRE CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

CORIANCE ET SES FOURNISSEURS S'ENGAGENT À CONSTRUIRE DES RELATIONS COMMERCIALES BASÉES SUR LA SÉCURITÉ, LE PROGRÈS, L'ÉTHIQUE, L'ÉQUITÉ, LA TRANSPARENCE, LA RÉUSSITE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

- Coriance s'engage :
 - À assurer la sécurité et la santé au travail de ses collaborateurs et de ses sous-traitants.
 - À construire des relations durables client-fournisseur.
 - À prévenir les conflits d'intérêts et le risque de corruption lors des appels d'offres et des attributions des marchés.
 - À agir avec impartialité et transparence dans une optique de concurrence et de relations commerciales constructives.
 - À valoriser les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et, ainsi, participer à l'inclusion de personnes en situation de handicap.
- Ses fournisseurs s'engagent :
 - À veiller au respect des dispositions de sécurité pour améliorer les conditions de travail de leurs salariés et de ceux de Coriance travaillant avec eux.
 - À respecter les étapes du processus d'achat de Coriance.
 - À entretenir et faire fructifier la relation commerciale en étant force de proposition et transparents dans leurs communications.
 - À prendre en compte les propositions d'amélioration de prestation qui pourraient lui être suggérées.
 - À valoriser au quotidien des comportements éthiques et responsables auprès de leurs collaborateurs.



CHEZ **CORIANCE**, ON A LES BONS TUYAUX POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Nous construisons et développons
des réseaux de chaleur et de froid urbains,
alimentés localement en énergies vertes,
pour accompagner les collectivités et les
industries dans leur conversion énergétique.

**L'ÉNERGIE VERTE
EST DANS NOTRE NATURE**



#lesbonstuyaux

Plus d'informations sur groupe-coriance.fr   

L'énergie est notre avenir, économisons-la !





www.groupe-coriance.fr



GROUPE CORIANCE • IMMEUBLE HORIZON 1 • 10 ALLEE BIENVENUE • 93160 NOISY-LE-GRAND

Coriance - SAS au capital de 61 000 000 € - RCS Bobigny 412 561 706

Crédit photos : MDE Design, Dominique Dugay, Incite, Coriance, Asgard